

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KAEL MEDICAL » en abrégé « KAMED »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
SOGEPHIA, Lot 116, Ilot 58

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 13 Jul 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAEL MEDICAL » en abrégé «

KAMED »

Objet : ACHAT VENTE DE : Matériels médicaux, Matériels de bloc opératoire, Équipements médicaux, Appareils médicaux connectés,, Matériels informatiques, Composants électroniques, Prestations diverses .

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,

-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
SOGEPHIA, Lot 116, Ilot 58

Dirigeant(s) M KOFFI YAO NOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04811 du 16/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59470/GTCA/RC/2023 du 16/08/2023

